

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

N°	2023-P261
Au	Conseil d'administration
Date	22-06-2023

Pour	DÉCISION
-------------	----------

Sujet/titre

Avant-projet sommaire des cours patrimoniales Sussex – Approbation fédérale d'utilisation du sol et de design

Résumé

- L'objet de la présente proposition est de demander l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et de design (AFUSD) pour l'avant-projet sommaire et les lignes directrices de conception pour le projet des cours patrimoniales Sussex.

Aperçu du risque

- Aucun risque important n'a été soulevé relativement à la recommandation de cette proposition.

Recommandations

- Que le conseil d'administration accorde l'AFUSD pour l'avant-projet sommaire des cours patrimoniales Sussex, conformément à l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*, sous réserve des conditions suivantes :
 - Aucun travail de construction n'est approuvé pour le moment. Les phases subséquentes du projet, y compris, mais sans s'y limiter, l'élaboration de la conception, feront l'objet d'un examen et d'une approbation distincts de niveau 2 par la Commission de la capitale nationale (CCN) avant la construction.
 - Le requérant doit faire évoluer l'avant-projet détaillé pour la cour Clarendon et la cour York et le projet de niveau 2 de la ruelle Clarendon, conformément aux directives du conseil d'administration du 18 janvier 2023, à l'avant-projet sommaire et aux lignes directrices de conception, et en consultation avec le régulateur.
 - Toutes les interventions futures dans les cours patrimoniales Sussex seront assujetties à des approbations distincts de niveau 2 et doivent être conformes à l'avant-projet sommaire et aux lignes directrices de conception.
- Que la préparation et la signature de la lettre d'AFUSD associée à la présente proposition soient déléguées au vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale.

Soumis par :

Alain Miguelez, vice-président, Direction de l'aménagement
de la capitale

Nom



Signature

1. Priorités stratégiques

- Plan d'entreprise de la CCN de 2023-2024 à 2027-2028 – Orientation stratégique 3 :
 - Contribuer à l'évolution d'une région de la capitale nationale dynamique, branchée et durable qui soit une source d'inspiration pour les Canadiens, par l'aménagement, le développement et l'amélioration des actifs de la CCN.
- Plan d'entreprise de la CCN de 2023-2024 à 2027-2028 – Priorité 2 :
 - Assurer la planification, la remise en état et la revitalisation des actifs essentiels et du réseau de transport de la région de la capitale nationale.

2. Autorité

- *Loi sur la capitale nationale*, article 12.

3. Contexte

Contexte :

Les cours patrimoniales Sussex ont été créées par la Commission de la capitale nationale (CCN) dans le cadre du projet « Mile historique » de la Commission. À partir des années 1960 jusqu'aux années 1980, cette initiative visait à acquérir et à restaurer certains des bâtiments les plus anciens et les plus importants d'Ottawa le long de la promenade Sussex, entre les rues George et St. Patrick.

Le « Mile historique » a été lancé par la CCN en tant que projet du centenaire dans le but de préserver une bande continue de bâtiments d'importance historique du côté est de la promenade Sussex et de leur redonner leur apparence de l'époque de la Confédération. Les espaces intérieurs ont également été restaurés pour soutenir les baux commerciaux et de bureau. Le projet s'est appuyé sur l'expertise de Peter Stokes, pionnier dans le domaine de la préservation architecturale au Canada, et de l'historien Lucien Brault. À mesure que le projet évoluait et que des propriétés étaient acquises, la possibilité de créer des interconnexions de systèmes piétonniers par l'arrière des propriétés de la promenade Sussex a été soulevée. Les espaces directement derrière ces propriétés sont devenus la cour Clendon et la cour York (entre les rues George et York), la cour Jeanne-d'Arc (entre les rues York et Clarence), la cour de la Maison-de-Fer-Blanc (entre les rues Clarence et Murray) et la cour des Beaux-Arts (entre les rues Murray et St. Patrick).

Aujourd'hui, les cours Sussex continuent d'offrir une expérience urbaine unique dans la capitale du Canada. Cependant, il y a des défis et des possibilités d'amélioration dans les espaces de la cour en raison des diverses modifications et réparations qui ont été mises en œuvre au fil du temps de façon fragmentaire. Des travaux de remise en état sont nécessaires pour répondre aux préoccupations continues en matière de sécurité dans les cours Sussex, ainsi que pour veiller à ce qu'elles demeurent dynamiques et attrayantes pour les locataires actuels et futurs.

Documents explicatifs et de planification :

Veiller à ce que toute intervention immédiate ou future dans les cours patrimoniales Sussex contribue positivement à leur caractère historique et à leur identité unique tout en répondant aux besoins urbains en évolution. La Direction de l'aménagement de la capitale de la CCN a effectué une recherche historique et une analyse du patrimoine et a élaboré un ensemble d'énoncés de vision et de lignes directrices de conception.

Recherche historique et analyse du patrimoine

- Détermination et évaluation des éléments caractéristiques du patrimoine de chaque cour et de l'ensemble des cours.

Énoncés de vision

- Planification générale et énoncé de vision de conception pour l'ensemble des cours.
- Énoncés de vision individuels pour chaque cour pour guider les interventions futures.
- Détermination des éléments caractéristiques à conserver dans les initiatives de création de lieux d'intérêt actuelles et futures.

Lignes directrices de conception

- Les lignes directrices de conception concernant des sujets comme l'importance relative, les plans de plantation, l'éclairage, l'affichage, le mobilier, l'expérience des usagers, l'accessibilité et la durabilité.

Ensemble, ces documents fournissent une compréhension et une orientation holistiques pour assurer la continuité des cours et établir un cadre clair pour les projets futurs, qui peuvent se résumer comme suit :

- Mettre en valeur les cours Sussex en offrant une expérience patrimoniale et culturelle unique au public qui visite et utilise ces espaces distinctifs.
- Préserver les cours comme des espaces publics intimes, isolés et visuellement agréables pour les piétons qui répondront aux besoins des entreprises et des locataires environnants.
- Régler les problèmes de sécurité découlant de la fin du cycle de vie des matériaux et des structures dans les cours (pavés, mauvais éclairage, etc.), ainsi que des activités illicites et des utilisations incompatibles.

Portée du projet :

En janvier 2023, le conseil d'administration a accordé en principe l'ébauche d'approbation fédérale d'utilisation du sol et de design (AFUSD) pour l'avant-projet sommaire des cours patrimoniales Sussex. L'approbation de cette ébauche a permis la réalisation de la conception détaillée pour la cour Clarendon et la cour York ainsi que la

ruelle Clarendon en fonction de l'orientation de conception précise fournie dans la demande d'approbation datée du 19 janvier 2023, afin de respecter les délais de construction.

En plus des énoncés de vision et conformément aux lignes directrices de conception et aux orientations de conception approuvées en janvier 2023, la Direction de l'aménagement de la capitale de la CCN a révisé l'avant-projet sommaire proposé et préparé un plan de l'avant-projet sommaire révisé et des plans de démonstration plus détaillés pour éclairer l'achèvement des travaux de conception futurs dans les cinq cours patrimoniales.

Plan de l'avant-projet sommaire révisé

- Définition de l'organisation et des fonctions de l'espace extérieur dans les cinq cours.
- Connexion des cours comme un réseau d'espaces à caractère différent et unique.
- Détermination des lacunes dans l'utilisation du sol (comme les toilettes publiques) et évaluation des possibilités de les combler.

Plans de démonstration

- Illustration de la façon dont le plan de l'avant-projet sommaire pourrait être appliqué à chaque cour.
- Illustration des indices visuels et des exemples d'interventions possibles à explorer et à évaluer plus en profondeur pendant la phase de l'avant-projet détaillé.

4. Analyse des options et analyse du personnel de la CCN

Planification :

Du point de vue de la planification, l'avant-projet sommaire proposé pour les cours patrimoniales Sussex répond à deux des principaux objectifs du Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017) visant à « soutenir une région de la capitale où il fait bon vivre, qui est attrayante, résiliente, accessible et concurrentielle sur le plan économique » et à « conserver et enrichir le patrimoine culturel par l'excellence en design et une intendance exemplaire ». Elle aborde également les principales orientations stratégiques liées à la culture vivante, au patrimoine et à la promotion de l'excellence en design.

La proposition vise à aborder les enjeux et les possibilités liés aux cours Sussex mentionnés dans le Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada (2005), comme la mise en évidence des points d'accès aux cours, la création de possibilités d'animation et de programmation et l'amélioration de l'accès universel et de la sécurité publique tout en relevant les défis d'entretien et en conservant les éléments caractéristiques patrimoniaux. Elle traite également des politiques liées au boulevard de la

Confédération, à l'expérience de la capitale, aux espaces publics et à la capitale et au marché By.

La proposition tient également compte des lignes directrices en matière d'éclairage établies pour les cours Sussex en vertu de l'article 5 du Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027 (2017), du marché By et de la Basse-Ville.

Commentaires précédents du CCUDI (à titre de référence) :

L'avant-projet sommaire des cours Sussex a été présentée au comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI) de la CCN le 25 août 2022 aux fins d'examen et de commentaires. Le comité a appuyé les objectifs de l'avant-projet sommaire et a formulé les recommandations suivantes (un extrait du procès-verbal de la réunion du CCUDI se trouve à l'annexe E) :

- Il est important que chaque cour conserve sa propre identité, tout en restant connectée et apparentée pour permettre aux gens de se promener dans les cinq cours et d'en faire l'expérience.
- Le caractère distinctif de chaque cour fait partie de l'identité et rend les espaces attractifs. Différentes époques de l'histoire sont représentées par les matériaux actuels et les édifices ne devraient pas être entièrement rénovés pour éviter de perdre leur valeur historique.
- En ce qui concerne l'objectif de relier les cinq cours, l'accent devrait être mis sur les liens entre les cours (c.-à-d. les passages pour piétons) plutôt que sur un sentier qui parcourt les cours elles-mêmes.
- Les lampadaires aux globes existants servent d'éléments de liaison entre les cinq cours et pourraient renforcer la continuité entre les différentes cours s'ils sont conservés.
- Les lignes directrices de conception relatives au pavage devraient demander des matériaux nobles – granit, pierre, etc. – plutôt que du béton, qui aborderont l'accessibilité universelle et qui seront également plus durables.

Commentaires précédents du CCAU (à titre de référence) :

L'ébauche de la proposition de l'avant-projet sommaire a été présentée au comité consultatif sur l'accessibilité universelle (CCAU) le 30 août 2022. Les commentaires du comité comprennent ce qui suit (un extrait du procès-verbal de la réunion du CCAU se trouve à l'annexe E) :

- Possibilité d'intégrer la technologie de lecteur QR pour l'orientation et l'interprétation (c.-à-d. vidéos avec langage gestuel, deux langues officielles, textes, etc.).
- S'assurer que l'affichage est à une hauteur appropriée pour que tout le monde puisse la voir.
- S'assurer que l'éclairage le long du trajet est suffisant.
- S'assurer que le pavage est conforme aux normes d'accessibilité universelle.

- Possibilité de visites guidées du site pour promouvoir le patrimoine des cours, l'accessibilité, le tourisme, etc.

5. Détails financiers

Sans objet.

6. Possibilités et résultats attendus

- Les documents explicatifs et de planification décrits ci-dessus et, dans les annexes, orienteront l'élaboration de la conception pour la remise en état de chacune des cours à mesure que des fonds seront disponibles pour la mise en œuvre.

7. Harmonisation avec les politiques du gouvernement et celles de la CCN

Dans le cadre de la consultation publique, l'équipe du projet a appliqué une optique d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) pour comprendre comment l'avant-projet sommaire des cours Sussex pourrait avoir une incidence sur divers groupes, ainsi que pour trouver des solutions aux répercussions différentielles qui pourraient découler du projet. Voici quelques observations initiales au sujet de l'incidence du projet sur divers groupes :

- La CCN a la responsabilité de collaborer avec les peuples autochtones pour communiquer leurs histoires, puisque les cours sont situées sur le territoire non cédé de peuples autochtones.
- L'équipe de projet devrait tenir compte de l'effet du projet sur les personnes en situation d'itinérance (par exemple, en tenant compte de l'accès aux toilettes publiques).
- L'environnement bâti des cours pourrait constituer un obstacle pour les personnes à mobilité réduite (par exemple, l'état actuel de la chaussée et les connexions entre les cours).
- L'équipe de projet devrait tenir compte des préoccupations en matière de sécurité liées au comportement illicite, qui pourrait être lié à l'insécurité en matière de logement.
- L'équipe du projet devrait tenir compte de la nécessité d'un éclairage adéquat pour aborder les préoccupations de sécurité des femmes ou d'autres communautés vulnérables qui se promènent dans les cours pendant la nuit.

8. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Probabilité	Incidence	Mesure d'atténuation
Le retard dans l'obtention de l'approbation pourrait avoir une incidence sur le début de la prochaine phase de conception.	Faible	Modérée	Le personnel des approbations fédérales continue de travailler en étroite collaboration avec la Direction du design et de la construction de la CCN pour comprendre les délais prévus. Les travaux seront réalisés par étapes, en commençant par la cour et la ruelle Clarendon et la cour York, qui en sont déjà à l'étape de l'élaboration de la conception.

9. Mobilisation du public et communications

- Consultations publiques :
 - Visite à pied – 14 juin 2022
 - Consultation en ligne – 15 au 29 juin 2022
- Ville d'Ottawa : 2 novembre 2021
- CCN :
 - Comité interne d'examen de l'utilisation des sols (CEIUS) – 22 mars 2022
 - CCUDI – 25 août 2022
 - CCAU – 30 août 2022
- Autre :
 - Association communautaire de la Basse-Ville – 9 et 16 mai 2022
 - ZAC du marché By – 10 mai 2022
 - Ministère du Patrimoine canadien – 16 mai 2022
 - Société historique d'Ottawa – 18 mai 2022
 - Connexion patrimoine capitale – 18 mai 2022
 - Tourisme Ottawa – 21 juin 2022

10. Prochaines étapes

- Les conceptions élaborées par la suite pour des projets de construction de cours individuelles seront approuvées en tant que projets de niveau 2 par le conseil d'administration.

11. Liste des annexes

- Annexe A – Énoncés de vision et éléments caractéristiques, préparé par la Direction de l'aménagement de la capitale (3 mai 2023)
- Annexe B – Lignes directrices de conception mises à jour, préparées par la Direction du design et de la construction (révisées le 3 mai 2023)
- Annexe C – Plan de l'avant-projet sommaire révisé, préparé par la Direction de l'aménagement de la capitale (15 mai 2023)
- Annexe D – Plans de démonstration, préparés par la Direction du design et de la construction en collaboration avec la Direction de l'aménagement de la capitale (révisés le 3 mai 2023)
- Annexe E – Procès-verbal de la réunion du CCUDI (25 août 2022) et procès-verbal de la réunion du CCAU (30 août 2022)

12. Auteurs de la proposition

- Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale (AC)
- Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et programmes du patrimoine et de l'archéologie (AFPA), AC
- Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales du design, AFPA, CP
- Amanda Conforti, architecte principale, Approbations fédérales, AFPA, AC

SECTION 7,0

VISION

Les cours patrimoniales Sussex seront conçues pour être une suite d'**ESPACES PUBLICS INTIMES** qui offrent une **PROMENADE ORGANISÉE DANS LE TEMPS**, mettant en valeur l'histoire multidimensionnelle d'Ottawa. Elles créeront des moments mémorables de **VIE MODERNE ANIMÉE** dans un **CADRE PATRIMONIAL AUTHENTIQUE**. Leur caractère unique et individuel sera consolidé dans un **DOMAINE PUBLIC COHÉSIF, DE HAUTE QUALITÉ et RICHEMENT CONÇU**.

La vision de la conception inspire et oriente l'équipe de conception tout au long des phases du projet. Elle promeut une approche unifiée et renforce la valeur de la conception pour tous les intervenants. Il s'agit d'une référence constante à laquelle l'équipe de conception peut se référer périodiquement pour favoriser l'innovation et faire avancer les idées en visant constamment un objectif commun.

Les éléments caractéristiques des cours Sussex
Les cours patrimoniales sont :

- L'intimité des espaces de la cour délimités par des immeubles de deux à cinq étages.
- Le réseau piétonnier interconnecté reliant les propriétés du « Mile historique » de la CCN le long de la promenade Sussex.
- La combinaison d'espaces commerciaux, résidentiels et publics.
- Les lampadaires aux globes, qui se trouvent également le long de la promenade Sussex et dans l'ensemble du marché By, s'inspirent des lampadaires à globe électrique du début du XX^e siècle dans la Basse-Ville.
- Les œuvres d'art publiques, tant permanentes que temporaires.
- La mise à l'échelle, la masse et l'importance des bâtiments historiques et des terrains intercalaires plus récents.
- Les diverses plantations et le couvert forestier qui fournissent des espaces verts et parcs.

7.1 ENONCES DE VISION INDIVIDUELS DE LA COUR

Les cours patrimoniales Sussex sont un ensemble d'espaces précieux situés dans le plus ancien quartier de la ville. Elles allient des espaces anciens et nouveaux, créant une expérience unique dans la capitale urbaine pour les résidentes et résidents et le public.

COUR ET RUELLE CLARENDON

La cour et la ruelle Clarendon seront conçues comme un lieu de rencontre animé. Ce sera l'occasion de revenir dans le temps dans une cour entourée de corridors et de fenêtres en pierre arqués donnant un aperçu des cafés et des boutiques. À partir des commerces et des restaurants, les gens se retrouveront dans un espace ponctué de bancs publics intimes et de verdure. Les visiteuses et les visiteurs se sentiront les bienvenus pour explorer l'espace et pourront admirer l'art public tout en profitant de l'atmosphère urbaine dynamique. L'animation publique sera bien équilibrée au moyen d'utilisations résidentielles.

Les éléments caractéristiques que nous visons à conserver dans cette cour sont :

- La porte en pierre voûtée dans la cour Clarendon
- Le pavé de pierre arrondie à motifs
- Les murs entourant la cour de pierres à chaux irrégulières et arrondies, avec les fenêtres de pierre habillées, les appuis, les cordons et les pierres d'angle
- Le mur de pierre autoportant à deux étages qui sépare la cour Clarendon et la ruelle Clarendon, avec de grandes ouvertures en arc faites de pierres d'angles et des voussoirs donnant accès à la cour et encadrant les vues
- La qualité légèrement irrégulière et inclinée de l'« annexe des mines », ainsi que sa combinaison de pierres et de briques rouges au seuil entre la ruelle Clarendon et la rue George
- La vue vers l'ouest de la cour donnant sur le sommet du lieu historique national de l'édifice Connaught



COUR YORK

La cour York sera une salle urbaine intime à l'écart de la cour et de la ruelle Clarendon. Ce joyau caché sera prêt à être découvert et offrira de l'espace pour admirer l'art et pour des rencontres de groupe conviviales sur les terrasses confortables des restaurants.

Les éléments caractéristiques que nous voulons conserver dans cette cour sont les suivants :

- La porte en pierre voûtée dans la cour York
- Le calcaire gris arrondi grossièrement avec des voussoirs de coupe rugueuse et des appuis lisses de la structure commerciale de deux étages connue sous le nom d'« édifice Potter » (10A et 10B, rue York)
- Les trois grandes fenêtres d'atelier verticales de deux étages avec des détails arrondis le long du dessus qui font écho aux espaces commerciaux au niveau du sol face à la promenade Sussex
- Le grand arbre central offrant de la verdure et un couvert ombragé pour les mois plus chauds



Source : WikiCommons

COUR JEANNE-D'ARC

La cour Jeanne-d'Arc sera la plus silencieuse et la plus reposante des cours et aura une identité contemplative. Cette cour intime offrira un espace de détente, silencieux et ombragé parmi les installations artistiques et une végétation généreuse. La programmation de cette cour complètera son caractère calme digne d'un sanctuaire. Des lignes de visibilité adéquates procurent un sentiment de sécurité à l'intérieur de la cour.

Les éléments caractéristiques que nous visons à conserver dans cette cour sont :

- Les portes stylistiques en fer forgé qui délimitent les entrées
- La masse et le matériau de quatre étages de l'Institut Jeanne-d'Arc, qui consiste en un regroupement de bâtiments commerciaux du XIX^e siècle en pierre calcaire à face rugueuse et en brique brune, et la Grant Wholesale House (17-19, rue York) avec des murs en pierre
- Les corridors étroits et les portes qui créent une transition intime entre la rue et l'ouverture de la cour
- La sculpture centrale « Ours dansant » de Pauta Saila
- Le panneau commercial « fantôme » en haut d'un mur de briques formant l'une des entrées de la cour
- Les motifs de fleurs de lys



COUR DE LA MAISON-DE-FER-BLANC

La cour de la Maison-de-Fer-Blanc aura une identité dynamique. Elle sera caractérisée par une œuvre d'art originale créée par le ferblantier Honoré Foisy, ainsi que par des arbres ombragés et un plan d'eau. La cour sera conçue pour offrir un élément ludique et surprenant et sera un endroit idéal pour la programmation et les spectacles interactifs et éphémères.

Les éléments caractéristiques que nous visons à conserver dans cette cour sont :

- La façade de la Maison-de-Fer-Blanc
- La vue dégagée dans la cour de la façade de la Maison-de-Fer-Blanc et jusqu'à la cour des Beaux-Arts
- L'esthétique de la masse de trois étages avec son toit plat et ses murs de maçonnerie en pierres de taille du Collège Laroque-Lafortune (445-447, promenade Sussex)
- La structure en pierre de trois étages son toit à pignons et lucarnes à l'arrière donnant sur la cour de l'immeuble commercial au 457-459, promenade Sussex
- Le fini en briques de couleur claire à l'arrière de l'ancien hôtel Castor (449-454, promenade Sussex)
- Les éléments de conception du Second Empire et l'extérieur en briques rouges de l'immeuble commercial situé au 13-15, rue Clarence



COUR DES BEAUX-ARTS

C'est à la cour des Beaux-Arts que l'esprit de l'ancienne Basse-Ville rencontre la grandeur de la capitale, reliant les cours à la cathédrale Notre-Dame et au Musée des beaux-arts du Canada. La cour sera parsemée de terrasses qui s'étendront des établissements commerciaux et d'espaces publics tranquilles pour se reposer et admirer les vues.

Les éléments caractéristiques que nous visons à conserver dans cette cour sont :

- Le lien visuel créé par les vues encadrées et dégagées depuis la cour nord jusqu'au Musée des beaux-arts et à la basilique Notre-Dame
- La masse de trois étages et les murs extérieurs arrière en briques rouges et jaunes avec les détails en pierre du 419-423, promenade Sussex
- La sculpture d'« ange »



Annexe B – Lignes Directrices mis à jour

Préparée par la Direction du design et de la construction

Révisée par la Direction de l'aménagement de la capitale (3 mai 2023)

1. Pavage

- 1.1. Les pavés de pierre existants doivent être conservés ou réintroduits, dans la mesure du possible. La taille, le nivellement et l'espacement appropriés des pavés de pierre permettront d'améliorer l'accessibilité universelle, l'hygiène et la sécurité et d'obtenir une surface aussi lisse que possible tout en restant compatible avec le modèle et le caractère patrimonial de chaque cour.
- 1.2. Chaque cour aura un caractère et des motifs distincts qui reflèteront son histoire et seront adaptés à sa fonction contemporaine (patio, entrée résidentielle, contraintes de l'accessibilité universelle, espace événementiel, etc.)
- 1.3. Coordonner avec la Ville d'Ottawa le choix des matériaux pour les points d'entrée et les connexions.
- 1.4. L'utilisation du béton sera limitée.

2. Plantation

- 2.1. Répétition des végétaux pour créer un paysage structure et cohérent.
- 2.2. Sélection de spécimens de plantes uniques à chaque cour pour refléter le caractère distinctif de chacune.
- 2.3. Planter des plantes appropriées aux conditions existantes pour assurer un bon résultat.
- 2.4. Tenir compte de l'agrément des quatre saisons dans le choix des plantes.
- 2.5. Planifier la succession des arbres et planter de nouveaux arbres dans la mesure du possible.

3. L'éclairage

- 3.1. Conformément au Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027 (2017), évaluer l'éclairage des cours Sussex pour permettre l'intégration de technologies qui répondent à la vision d'aménagement de la Commission de la capitale nationale (CCN). Mener une étude photométrique et évaluer les options d'éclairage appropriées qui tiennent compte d'une combinaison de rétention, d'éclairage contemporain supplémentaire et/ou de déplacement des globes lumineux existants.
- 3.2. Utiliser une hiérarchie d'éclairage afin de définir les espaces.
- 3.3. Concevoir le système d'éclairage pour répondre aux besoins et aux expériences des utilisateurs en termes de sécurité et d'accessibilité.
- 3.4. Inclure une évaluation de l'éclairage ambiant existant dans l'étude photométrique afin d'assurer un équilibre de l'éclairage dans l'ensemble des cours.
- 3.5. Mettre en valeur les principales caractéristiques architecturales patrimoniales à l'aide de systèmes d'éclairage, qui dans la mesure du possible, minimisent au maximum leur impact sur les bâtiments historiques et la création d'encombrements visuels. Utiliser une lumière claire pour mettre en valeur les caractéristiques des bâtiments.

- 3.6. Intégrer l'éclairage des œuvres d'art public dans le plan d'éclairage général.
- 3.7. Tenir compte de la proximité des fenêtres résidentielles dans le plan d'éclairage.
- 3.8. Évaluer la nécessité d'un éclairage de sécurité dans les zones risquées. Ces éléments doivent être aussi discrets que possible.
- 3.9. Adapter l'éclairage par réverbération pour créer une ambiance nocturne chaleureuse et appropriée là où se trouvent les terrasses commerciales.
- 3.10. Tenir compte du panorama visuel dans l'emplacement des systèmes d'éclairage.

4. Signalisation

- 4.1. Créer une orientation claire en utilisant le pavage, les connexions aux rues de la ville, l'éclairage, l'art public, la plantation et la réfection de la signalisation existante.
- 4.2. Coordonner la technologie d'orientation, comme les codes QR, les applications mobiles et les balises, conjointement avec la CCN et la Ville d'Ottawa.

5. Mobilier

- 5.1. Intégrer un mobilier adapté dans les structures existantes (murs de soutènement, jardinières) afin d'offrir des places assises au public, d'améliorer la qualité de l'air et aussi d'optimiser l'utilisation de l'espace. Un mobilier amovible pourrait aussi être envisagé. Le mobilier de la CCN peut être considéré dans les endroits clés.

6. Cohésion sociale

- 6.1. Promouvoir la cohésion sociale : concevoir de manière à créer des expériences positives pour tous les utilisateurs. Veiller à ce que les places assises publiques soient bien intégrées et accessibles. Fournir un espace adapté à l'accueil d'animations et d'œuvres d'art publiques inclusives et polyvalentes.

7. Accessibilité universelle

- 7.1. Veiller à ce que les cours soient inclusives et accessibles à tous.
- 7.2. Ajouter des éléments d'accessibilité universelle aux points d'entrée et aux croisements de rues (en collaboration avec la Ville d'Ottawa).
- 7.3. Intégrer pleinement les rampes existantes afin d'éviter la ségrégation par rapport à la voie de circulation principale et d'offrir une voie de circulation libre d'obstacles.

8. Durabilité

- 8.1. Utiliser des matériaux intemporels et durables et tenir compte des besoins d'entretien.

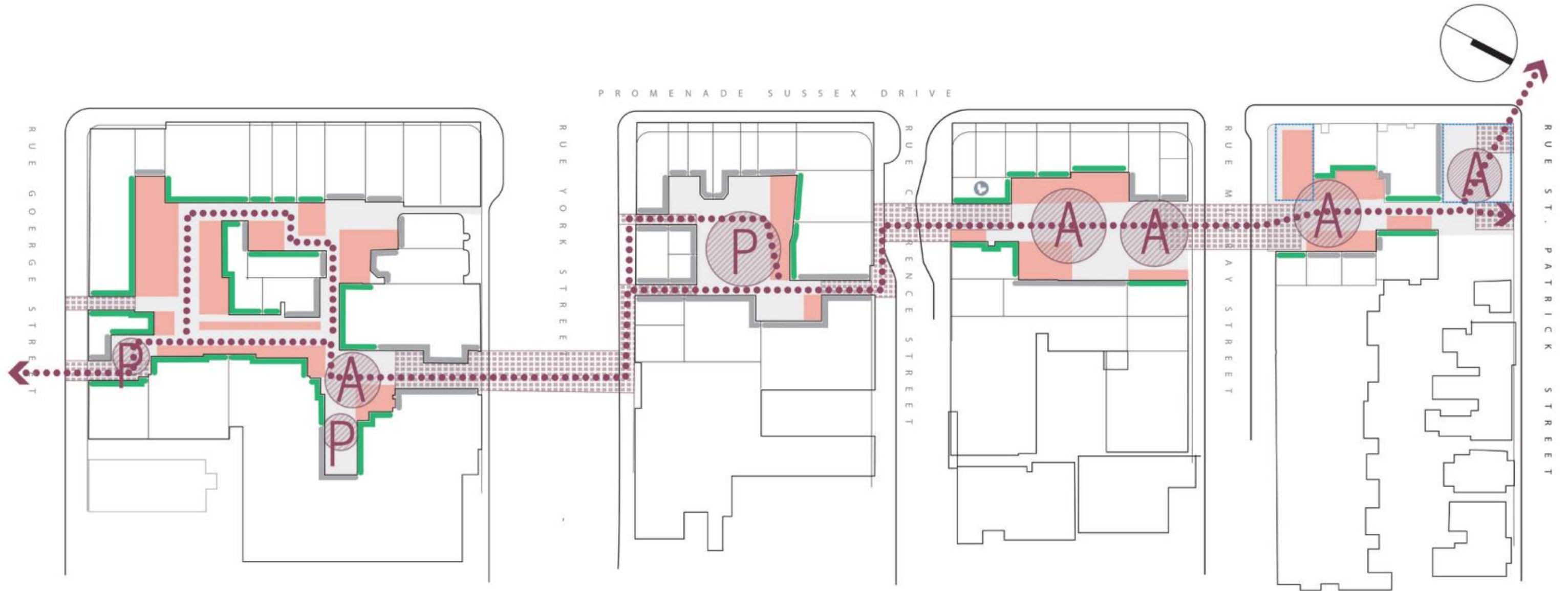
9. Organisation spatiale et éléments du patrimoine

- 9.1. Considérer le caractère historique et les éléments caractéristiques de chaque cour à l'aide de l'information historique fournie par la CCN.
- 9.2. Consulter les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, plus particulièrement le chapitre 4.1 *Lignes directrices pour les paysages culturels*, y compris les arrondissements patrimoniaux.






- 9.3. Conformément aux *Normes et lignes directrices*, préserver et soutenir l'organisation spatiale (4.1.4) des cours en tant qu'élément caractéristique. Renforcer l'échelle humaine des cours en mettant l'accent sur la relation entre l'espace public, les éléments architecturaux et les bâtiments qui l'entourent.
- 9.4. Préserver et renforcer les axes visuels dominants et les panoramas visuels à l'intérieur des cours.
- 9.5. Fournir un espace public symbolique pour l'animation et la mise en valeur historique de chaque cour par le biais de l'art public, de l'éclairage artistique et de la matérialité elle-même (pavés, mobilier, végétation, etc.). Se référer à la documentation patrimoniale pertinente pour le contexte historique.





Annexe C – Plan de l'avant-projet sommaire révisé

Préparé par la Direction de l'aménagement de la capitale (15 mai 2023)



Legend:

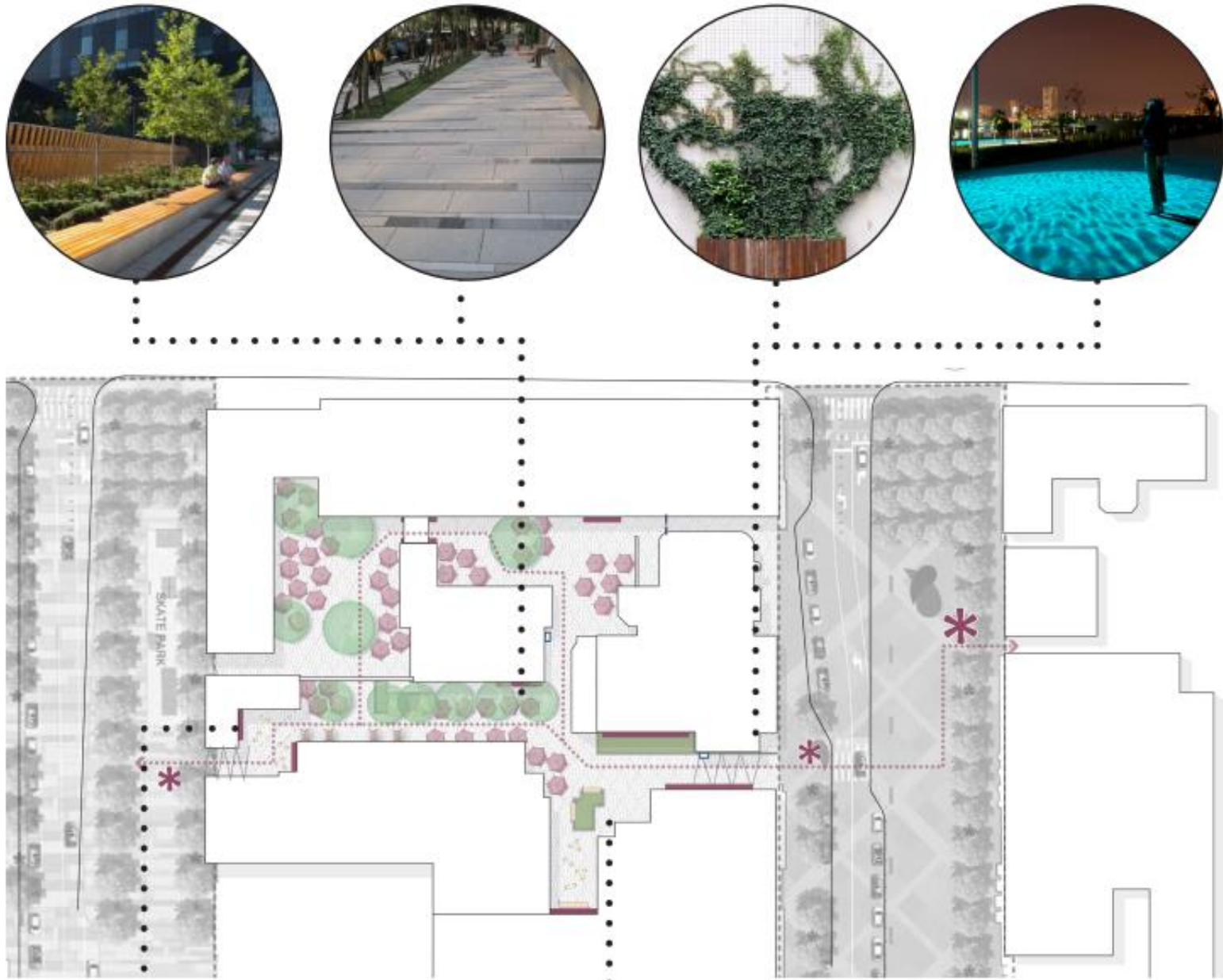
 Active Frontage	 Public Washroom
 Inactive Frontage	 Not NCC-owned buildings
 Potential Future Infill Area	

 The Path of Discovery
 Building Apron
 Entry Points & Connections
 Public Nodes (A: Active, P: Passive)

Annexe D – Plans de démonstration

Préparé par la Direction du design et de la construction en collaboration avec la Direction de l'aménagement de la capitale (révisé le 3 mai 2023)

Cour et ruelle Clarendon et cour York



Legend:

--- ByWard Market Public Realm Plan

... The Path of Discovery

— Mural

* Art Installations

● Existing Trees

□ Utility/Garbage Enclosure

● Commercial Patio Seating

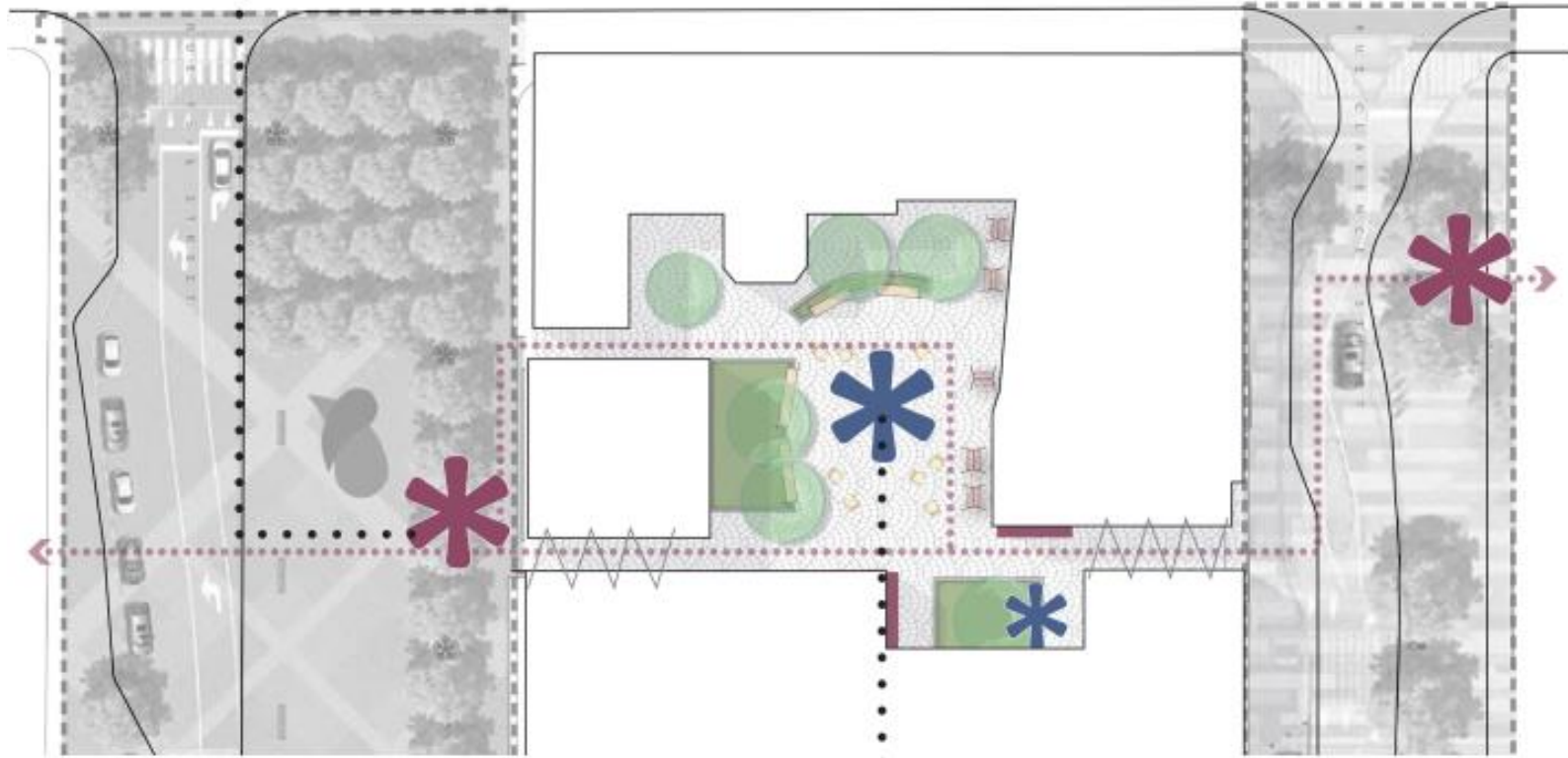
▬ Bench on Seatwall

□ Flexible Seating


∩ Entry Features (e.g. lighting, gateways)

⋮ Locked Gate

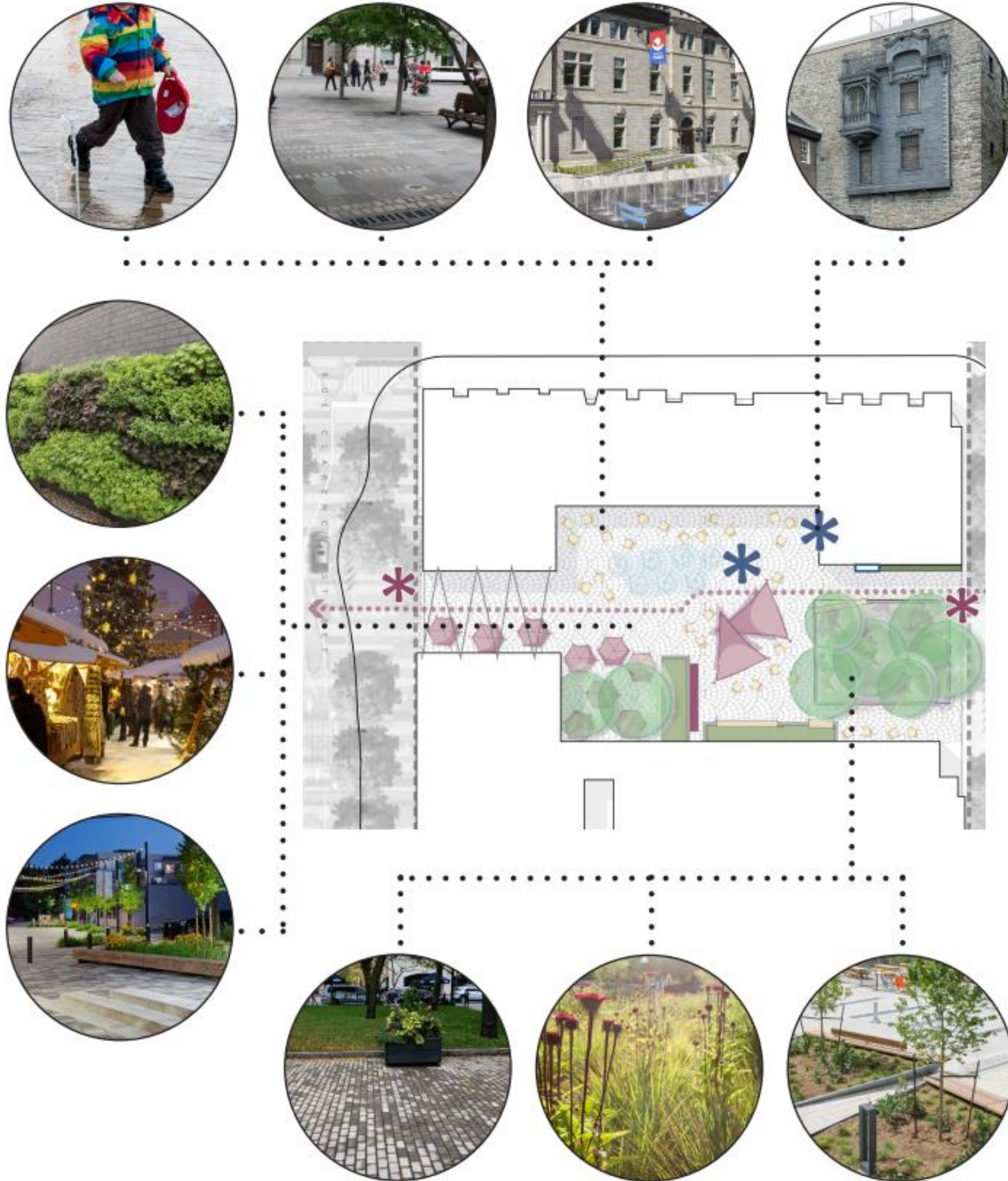
Cour Jeanne-d'Arc



Legend:

-  ByWard Market Public Realm Plan
-  The Path of Discovery
-  Bench on Seatwall
-  Flexible Seating
-  Entry Features (e.g. lighting, gateways)
-  Art Installations
-  Existing Art Installation
-  Mural
-  Outdoor Retail Display
-  Existing Trees

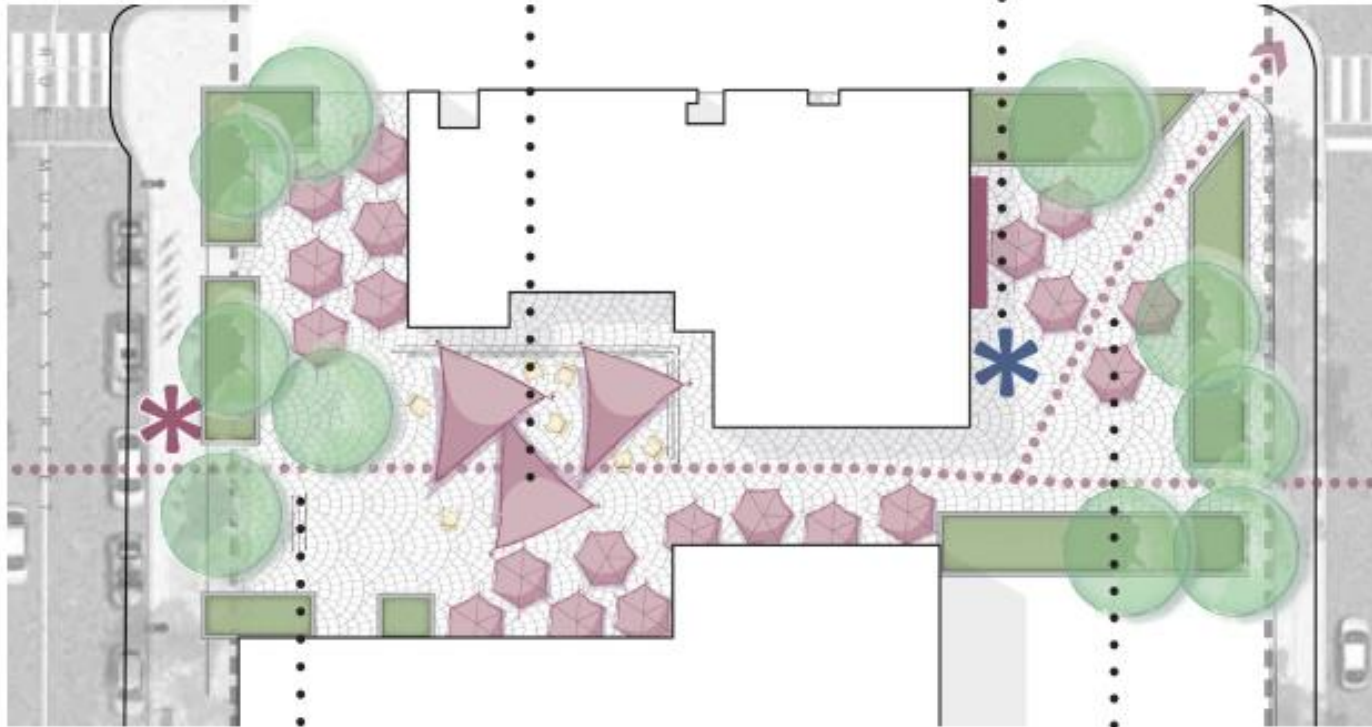
Cour de la Maison-de-Fer-Blanc



Legend:

-  ByWard Market Public Realm Plan
-  The Path of Discovery
-  Mural
-  Art Installations
-  Existing Art Installation
-  Shade Sail Seating Area
-  Utility/Garbage Enclosure
-  Commercial Patio Seating
-  Bench on Seatwall
-  Flexible Seating
-  Flush Mount Ground Spray Fountain
-  Entry Features (e.g. lighting, gateways)
-  Existing Trees

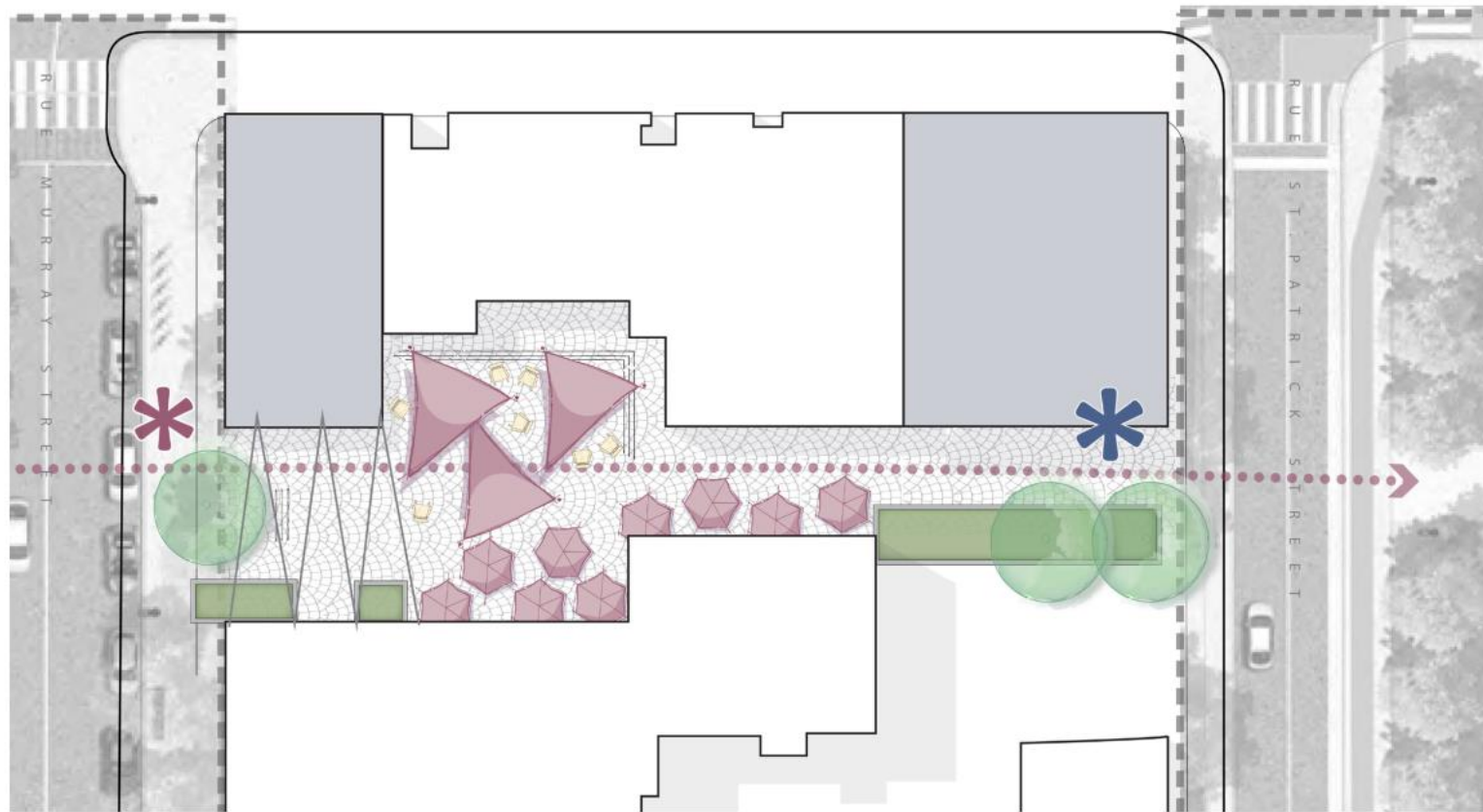
Cour des Beaux-Arts
 Option 1 – Statu quo



Legend:

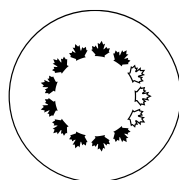
-  ByWard Market Public Realm Plan
-  The Path of Discovery
-  Flexible Seating
-  Commercial Patio Seating
-  Bench on Seatwall
-  Art Installations
-  Existing Art Installation
-  Mural
-  Shade Sail Seating Area
-  Existing Trees

Cour des Beaux-Arts
Option 2 – Bâtiment intercalaire potentiel



Legend:

- | | |
|---------------------------------|--|
| ByWard Market Public Realm Plan | Art Installations |
| The Path of Discovery | Existing Art Installation Relocated |
| Flexible Seating | Mural |
| Commercial Patio Seating | Shade Sail Seating Area |
| Bench on Seatwall | Entry Features (e.g. lighting, gateways) |
| Potential Infill Building | Existing Trees |



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of August 25, 2022

2022-P261 Sussex Courtyards
Schematic Design – Federal Design
Approval

Members received a presentation on the Sussex Courtyards Schematic Design – Federal Design Approval. They provided the following comments:

Spine

- Unifying all five courtyards through the ‘spine’ element will be complex, given that each courtyard should maintain its unique identity.
- Creating continuity through the public space between the courtyards as opposed to the spine itself should be considered.
- The globe lights or an alternative type of lighting that is distinctive to Ottawa or to the courtyards could also serve as a unifying element within the courtyards.
- The spine should be user friendly and accommodate individuals with reduced mobility.

Climate change

- Climate change adaptation measures for extreme weathers should be incorporated, i.e., using permanent structures with cooling mist and shaded areas.

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l’urbanisme, du design et de l’immobilier

Séance du 25 août 2022

2022-P261 Avant-projet sommaire pour les
cours Sussex – Approbation fédérale de
design

Les membres assistent à une présentation sur l’avant-projet sommaire pour les cours Sussex – Approbation fédérale de design. Ils font les commentaires suivants :

Traversée

- Unifier les cinq cours à travers l’élément de « traversée » est complexe, étant donné que chaque cour devrait conserver son identité unique.
- La création d’une continuité à travers l’espace public entre les cours plutôt que la traversée elle-même devrait être envisagée.
- Les lampadaires en globe ou un autre type d’éclairage propre à la ville d’Ottawa ou aux cours pourraient aussi servir d’élément unificateur dans les cours.
- La traversée doit être conviviale et accommodante aux personnes à mobilité réduite.

Changement climatique

- Des mesures d’adaptation au changement climatique pour les conditions météorologiques extrêmes doivent être incorporées, c’est-à-dire en utilisant des

2022-P261 Sussex Courtyards Schematic
Design – Federal Design Approval

- Ensuring snow removal and disposal of snow is well studied to allow for year-round usage.

Pavers

- The existing pavers are part of the character of the place; therefore, a careful approach should be undertaken to avoid removing and replacing too many.
- The design guidelines should indicate noble materials, i.e., granite, stone, etc., rather than concrete, to address universal accessibility and durability.

Equity

- Ensuring safety and accessibility throughout the courtyards should be key component of this project.
- Consider the use of empty buildings to build public washrooms.

Identity

- Important for each courtyard to have its own identity, while still being connected to allow people to experience the courtyards.
- The inconsistency is part of the character and gives interest to each courtyard. Different eras of history are represented through the existing materiality and should not be completely renovated to avoid losing its historic value.
- Important to conserve the quaintness and avoid contemporary furnishing.

2022-P261 Avant-projet sommaire pour les
cours Sussex – Approbation fédérale de design

structures permanentes avec un brouillard rafraichissant et des zones ombragées.

- Assurer que le déneigement et l'élimination de la neige sont bien étudiés pour permettre une utilisation tout au long de l'année.

Pavés

- Les pavés existants font partie du cachet du lieu; toutefois une approche prudente doit être entreprise pour éviter de retirer et de remplacer un trop grand nombre de pavés.
- Les lignes directrices de conception devraient inclure des matériaux nobles, c'est-à-dire le granit, la pierre etc., plutôt que le béton, afin d'assurer une accessibilité universelle et une durabilité.

Équité

- Assurer la sécurité et l'accessibilité dans toutes les cours doit être un élément clé de ce projet.
- Possibilité d'utiliser les bâtiments inoccupés pour construire des toilettes publiques.

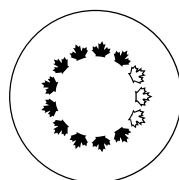
Identité

- Il est important que chaque cour ait sa propre identité, tout en restant connectée pour permettre aux gens de vivre l'expérience des cours.
- L'incohérence fait partie du caractère et donne de l'intérêt à chaque cour. Différentes époques de l'histoire sont représentées à travers la matérialité existante et ne doivent pas être entièrement rénovées pour ne pas perdre sa valeur historique.
- Important de conserver l'originalité et d'éviter le mobilier contemporain.

Committee Secretary

Secrétaires des comités

ERIKA DOUAIRE



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Universal Accessibility

Meeting of August 30, 2022

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
sur l'accessibilité universelle

Séance du 30 août 2022

2022-P261 Sussex Courtyards

Members received a presentation on the Sussex Courtyards. They provided the following comments:

Wayfinding

- Opportunity to incorporate a tactile surface on the ground as wayfinding.
- Encourage technology, such as QR codes, mobile applications, and beacons to move individuals through the space.
- The implementation of sign language QR codes, and in both official languages should be considered.
- Ensuring wayfinding signs are at a reasonable height to allow for all individuals to locate them.
- An unobstructed spine is appreciated from a UA perspective.

Lighting

- Avoiding artistic lighting within the path of travel that may cause disorientation.
- Concerns regarding the warm lighting. It should be bright enough for people to manoeuvre safely in the evening.

2022-P261 Les cours Sussex

Les membres assistent à une présentation sur les cours Sussex. Ils font les commentaires suivants :

Orientation

- Possibilité d'intégrer une surface tactile au sol à des fins d'orientation.
- Encourager la technologie, comme les codes QR, les applications mobiles et les balises, afin de faire déplacer les gens dans l'espace.
- La mise en œuvre des codes QR en langue des signes, ainsi que dans les deux langues officielles devrait être envisagée.
- Assurer que les panneaux d'orientation sont à une hauteur raisonnable pour permettre à tous de les localiser.
- Une traversée dégagée est appréciée du point de vue de l'AU.

Éclairage

- Éviter l'éclairage artistique dans le chemin de déplacement qui peut causer une désorientation.
- Préoccupations concernant l'éclairage chaleureux. Il doit être suffisamment lumineux pour que les personnes puissent manoeuvrer en sécurité le soir.

2022-P261 Sussex Courtyards

Furnishing

- Ensuring the moveable furniture are maintained to avoid obstruction if they are left in the spine.
- Three-dimensional art should not impede in path of travel and their presence should be signalled.
- Opportunity to add arms to the benches as a leverage to stand up.
- Recommendation to use cobblestone along the edges of the courtyard as opposed to the middle. Cobblestone and other rough or heavily textured surfaces are the most difficult to navigate.

Experience

- Opportunity for guided site visits to promote the Canadian heritage within the courtyards for accessibility and tourism purposes
- Consider tactile nature of art to increase the experiential quality for all users in a more inclusive way.

2022-P261 Les cours Sussex

Mobilier

- Assurer que le mobilier est entretenu pour éviter toute obstruction, s'ils sont laissés dans la traversée.
- L'art tridimensionnel ne doit pas entraver le chemin de déplacement et sa présence doit être signalée.
- Possibilité d'ajouter des bras aux bancs comme levier pour se lever.
- Recommandation d'utiliser du pavé le long des bords de la cour plutôt qu'au milieu. Le pavé et autres surfaces rugueuses et ou fortement texturées sont difficile à naviguer.

Expérience

- Possibilité de visites guidées du site pour promouvoir le patrimoine canadien dans les cours à des fins d'accessibilité et de tourisme.
- Tenir compte de la nature tactile de l'art pour augmenter la qualité expérientielle pour tous les utilisateurs d'une manière plus inclusive.

Committee Secretary

Secrétaires des comités

ERIKA DOUAIRE